



Fondation AfricAvenir International

Fondation pour la Renaissance de l'Afrique, le Développement,
La Coopération Internationale et la Paix

Située à Bonabéri, Ancienne route, face Hôtel Royal Palace
B.P. 9234 Douala Tél. : (237) 3392104, 33116781, 33116853, 33116854

Email : fondation@afriavenir.org www.afriavenir.org

Douala, le 25 Août 2009

AfricAvenir International, Berlin

Section de l'Allemagne Fédérale

Le Tiers Monde dans la Deuxième Guerre Mondiale

1-30 septembre 2009

Discours inaugural

1er septembre 2009

*Par le Prince Kum'a Ndumbe III, Professeur à l'Université de Yaoundé I/
Cameroun*

La Deuxième Guerre Mondiale, la création d'un nouvel ordre international et l'échec durable des indépendances africaines

La Deuxième Guerre Mondiale, provoquée par la lutte acharnée pour la redistribution des pouvoirs dans le monde, a entraîné les peuples africains et du Tiers Monde dans une guerre sans merci entre puissances du nord. L'une des conséquences imprévisibles sera cependant la lutte des peuples colonisés pour leur émancipation du joug colonial. Mais cette guerre globale aura aussi pour conséquence la mise sur pied d'un nouvel ordre international qui réussira à vider les indépendances africaines de leur sens.

I - Ramener le centre des décisions mondiales en Europe par une guerre globale

La Deuxième Guerre Mondiale ayant été déclenchée et gagnée par les pays du Nord considérés dans leur ensemble, l'interprétation de cette guerre globale demeure essentiellement centrée sur ces pays, donc centrée sur le continent européen, américain et sur le Japon. L'écriture de l'histoire, très souvent, s'oriente selon l'ordre régnant, donc selon les cercles qui ont gagné le combat et ont réussi à s'accaparer et à maintenir le pouvoir politique, militaire et économique. Il n'est donc pas étonnant que lorsque la Deuxième Guerre mondiale est évoquée dans les ouvrages, dans la presse, les émissions des médias ou les commémorations, il soit surtout question des pays d'Europe, de l'Amérique ou du Japon. Les pays de cet hémisphère ont réussi à maintenir une position de leader dans les affaires du monde. Il est vrai qu'à l'intérieur de ce groupe, l'intérêt et les interprétations diffèrent selon les nations, mais la masse d'informations dont dispose le monde sur ce deuxième conflit

mondial et global se concentre sur le sort de ces pays. Même si la guerre fut mondiale, on ne trouvera que de manière parsemée, épisodique ou spécifique la part l'Inde, de l'Afrique ou même de la Chine dans les débats ou manifestations publiques. A titre d'exemple, on peut constater que si dans le domaine scientifique l'Inde et la Chine sont devenus aujourd'hui membre du Comité International d'histoire de la deuxième Guerre mondiale créée en 1967 à Paris, le continent africain n'est représenté en 2009 que par 4 pays seulement, dont le Maroc, la Tunisie, la Guinée et l'Afrique du Sud. La Deuxième Guerre fut effectivement mondiale, mais les manifestations et commémorations demeurent essentiellement européennes et américaines.

Cette guerre fut déclenchée pour la redistribution des pouvoirs politiques dans un monde encore dominé essentiellement par les puissances européennes qui se concurrençaient. A l'issue de la Première Guerre Mondiale, le Traité de Versailles avait opéré une redistribution des cartes entre puissances européennes, mettant à l'index une Allemagne qui entendait se tailler sa « Place au Soleil » dans le monde. Mais l'inattendue de cette grande guerre de 1914-1918 fut la révolution d'octobre et la création de l'URSS d'une part, et l'émergence des Etats-Unis sur la scène internationale et particulièrement sur la terre européenne d'autre part. Avec ces deux nouvelles donnes, le centre des décisions internationales ne pouvait plus se concentrer dans les capitales de l'Europe coloniale comme Paris, Londres, Berlin, Bruxelles ou Lisbonne. Moscou et Washington s'imposaient comme de nouveaux centres avec lesquels il fallait discuter et se partager les décisions internationales. L'une des grandes ambitions de Adolf Hitler, soldat lors de cette Première Guerre Mondiale, fut de ramener le centre des décisions internationales de manière exclusive en Europe occidentale et de mettre fin à ce partage avec Moscou et Washington. Pour y parvenir, l'Allemagne n'y arriverait pas seule. Le grand projet de Hitler fut donc de restructurer l'ensemble du continent européen et de créer un Grand Empire Germanique (Grossgermanisches Reich), allant de l'ouest de la France à l'Oural en Union Soviétique. Il s'agissait pour le Führer de créer une grande Europe unifiée par la force des armes car les différents pays européens n'étaient plus en mesure individuellement de ramener ce centre de décisions des affaires du monde dans les capitales de l'Europe occidentale. Comme ces pays songeaient essentiellement à leur indépendance et à leur individualité, une restructuration par la force des armes devait les y obliger, pour le bien collectif de l'ensemble de l'Europe et de la race blanche. Cette Union de l'Europe supposait la disparition à l'est de l'Union Soviétique comme Etat, mais aussi la disparition à l'ouest de l'ennemi héréditaire, la France, qui serait réduit à un petit Etat appelé Bourgogne, le reste étant intégré de force dans le nouvel Grand Empire Germanique. Tous les autres Etats comme la Belgique, le Danemark, les Pays-Bas, le Luxembourg, etc. devaient aussi être intégrés de force dans ce Grand Empire Germanique.

Quant à l'Afrique que Hitler n'entendait pas conquérir directement par des campagnes armées sur le sol africain, elle devait revenir au Grand Empire Germanique comme butin de guerre des pays vaincus ou maîtrisés comme la France, la Belgique, le Portugal ou la Grande Bretagne. Cet ensemble d'anciennes colonies africaines devait former dans les plans de l'Allemagne nazie un « complément tropical » ou « complément colonial » du nouveau Grand Empire Germanique. Les stratèges nazis parlaient alors dans leurs plans d'une « Eurafrique au service de l'Europe »

II- Vers un nouvel ordre international échappant en partie aux puissances coloniales

Hitler a cru pendant longtemps qu'il pouvait négocier ce nouvel ordre politique avec la Grande Bretagne qu'il pensait être un allié naturel de sang, mais il échoua dans ces

négociations. Le rêve du Führer pour le monopole des décisions du monde fut définitivement brisé par la fin de la Deuxième Guerre Mondiale. Au lieu de sortir forte et unifiée du conflit, l'Europe fut occupée par cette même URSS et par ces mêmes Etats-Unis d'Amérique que Hitler entendait écarter définitivement des affaires du monde, et l'Allemagne elle-même fut occupée et divisée en deux Etats..

L'Allemagne hitlérienne avait donc perdu la guerre, l'URSS et les USA avaient considérablement conforté leur position dans les décisions du monde, mais l'Europe, quoique occupée et surveillée, faisait aussi partie des forces victorieuses de la grande guerre. La concentration exclusive des décisions du monde échappait définitivement aux capitales de l'Europe coloniale, mais grâce au jeu d'alliances avec les USA, la constitution des deux blocs et surtout grâce à la guerre froide, ces capitales continuèrent à peser pour les décisions du monde, d'autant plus que la France et la Grande Bretagne, dotés d'armes nucléaires, devenaient membres du Conseil de Sécurité dès la création de l'ONU en 1945.

L'ébranlement inattendu

Le phénomène imprévu à l'issue de la Deuxième Guerre Mondiale sera l'ébranlement à grande échelle des empires coloniaux. C'était la deuxième fois que les populations colonisées par l'Europe étaient mobilisées pour divers efforts de guerre dans un conflit européen. En effet, le Général Mangin eut en France l'idée de lever des troupes dans les colonies et de les impliquer dans des combats sur le sol européen pendant la Première Guerre mondiale. La France comme d'autres puissances coloniales avait mis sur pied des armées coloniales dirigées par des officiers de la métropole. Napoléon III signa le 21 juillet 1857 le décret qui créa le corps des « Tirailleurs sénégalais »¹, ces Africains venant de plusieurs pays, appelés à combattre pour la cause de la France sur le sol africain. Mais le Général Charles Mangin, avec son plaidoyer sur « la force noire », fit engager 200.000 « tirailleurs sénégalais » issus de l'Afrique Occidentale Française, dont plus de 135.000 se battirent sur le sol européen. D'autres troupes d'environ 30.000 hommes vinrent d'Afrique du nord, intégrant 15.000 soldats noirs du Maroc. Le Président de la République Française, Jacques Chirac, rendra un hommage aux 72.000 combattants de l'Ex-Empire français morts entre 1914-1918 lors du 90^e anniversaire de la Bataille de Verdun. « La honte noire ! » s'écrieront les Allemands, « Die schwarze Schmach am Rhein!». Avec le premier conflit mondial, les Africains eurent l'expérience de combats sur le sol européen, cette expérience ne fit que s'élargir lors de la Deuxième Guerre Mondiale. Au 1er avril 1940, la France avait à nouveau mobilisé 179.000 « tirailleurs sénégalais » dont 40.000 combattirent sur le sol européen lors de la « campagne de France du 10 mai au 25 juin 1940. Les troupes allemandes étaient exacerbées de voir à nouveau des soldats noirs et jaunes sur le sol européen pour un conflit entre blancs. Ils firent payer cette « trahison de la France vis-à-vis de la race blanche » par des massacres de « tirailleurs sénégalais » comme à Aubigny le 24 mai 1940 et autour de Lyon le 22 juin 1940 où un millier furent massacrés. Le Capitaine Charles Ntchoréré, d'origine gabonaise, fait prisonnier avec sa compagnie au village d'Airaines près d'Amiens, sera abattu à bout portant le 7 juin 1940 pour avoir revendiqué d'être traité en officier français par les Allemands. Mais les soldats africains connaîtront l'humiliation, le racisme colonial et des exécutions de la part d'officiers français, même après la démobilisation, surtout lorsqu'ils réclameront leur pension.

¹ **Honneur à l'Armée d'Afrique**, Collection "Mémoire de l'Armée d'Afrique"

Honneur à l'armée d'Afrique, 205 pages, Illustrations couleurs, par l'Association Nationale "Souvenir de L'Armée d'Afrique", BP.24, 00445 Armées, Contact : 01 45 66 76 12

Après les indépendances africaines des Année Soixante, ces anciens combattants seront même oubliés, leur pension « cristallisés »², et il faudra attendre que le Parlement français vote le 15 novembre 2006 la revalorisation des pensions des soldats des ex-colonies dans le cadre du budget 2007 des anciens combattants. 84 000 anciens combattants coloniaux de 23 nationalités devraient en bénéficier, s'ils se manifestaient, sachant que les soldats de la Première Guerre mondiale sont déjà morts !

Les expériences pendant et après la grande guerre vont engendrer des mouvements de revendication et de protestation. Il naîtra alors la conscience que le colonialisme est un système dupe qui fait travailler et mourir le colonisé uniquement pour la métropole, et que le mieux serait de se battre pour éliminer le système colonial du sol africain, asiatique ou de l'Inde. Ainsi naîtront un peu partout dans les colonies des mouvements de revendication qui, pour les pays africains, aboutiront dans les années soixante à l'indépendance. En Inde, en Asie, en Afrique, le système colonial est obligé de reculer, de céder la place aux nationalistes, tout en développant une nouvelle stratégie permettant à la puissance coloniale de sauver ses intérêts dans l'ex-colonie. Le film africain s'est emparé du sujet de la Deuxième Guerre mondiale pour montrer le poids de l'Afrique dans cet événement hors dimension et sert en même temps d'outil pédagogique pour faire revivre la mémoire.

Des films pour que vive la mémoire

Le film *Frères de sang* (Bernard Simon, 2008) remonte la pente des recrutements de « tirailleurs sénégalais pour la France depuis Napoléon III il y a 150 ans. *Emitai* (Sembène Ousmane, 1971) offre une peinture saisissante de l'effort de guerre des pays africains, mais aussi la résistance de la population à une guerre qu'elle ne comprend pas et qui ne les concerne apparemment pas. Le film *Le Tata* (Evelyne Berruezo et Patrice Robin, 1992) évoque le massacre de 188 « tirailleurs sénégalais » exécutés par une unité SS en juin 1940 à Chasselay dans le Rhône. *Camp de Thiaroye* (Sembène Ousmane, 1988) relate le massacre exécuté le 1^{er} décembre 1944 à 03 heures par des officiers français sur des « tirailleurs sénégalais » rentrés au Sénégal une fois démobilisés. *Mémoire du 8 Mai 1945* (Mariem Hamidat, François Nemeta, 2007) nous replace dans le contexte de Sétif après le 8 Mai 1945, lorsque des milliers d'Algériens ont été massacrés par les troupes françaises parce qu'ils ont osé marcher avec un drapeau algérien, réclamant par là l'indépendance de l'Algérie. *Indigènes* (Rachid Bouchareb, 2006) met en exergue la bravoure de soldats nord-africains, héros oubliés qui pourtant avaient vaincu en Italie, en Provence, dans les Vosges, avant de se retrouver seuls à défendre un village alsacien contre un bataillon allemand. *Jamel, Rachid, Roschdy, Samy... petits-fils de tirailleurs* (Morad Aït Habbouche, Hervé Corbière, 2006) vont eux à la rencontre des souvenirs de leurs parents d'Afrique du nord qui se sont battus pour la France. *La France et ses libérateurs* (Charles Onana, 2009) donne la parole aux anciens combattants africains pour illustrer leur part à la libération de la France, tout comme *Tirailleurs malgaches* (Bernard Simon, 2003) fait parler les vétérans malgaches qui ont aussi combattu en Algérie et au Vietnam. *Tasuma – le Feu* (Sanou Kollo Daniel, 2004) nous fait vivre le désarroi de Sogo, un Burkinabé ancien combattant d'Indochine et d'Algérie. *Baroud d'honneur* (Grégoire Georges-Picot, 2006) documente comment il faudra attendre 60 ans après le débarquement des Alliés pour que 15 anciens combattants africains furent invités aux cérémonies de commémoration en France ! Le genre Hip Hop a aussi produit des musicaux

² En 1959, puis en 1960, le Parlement français a adopté un dispositif dit de « cristallisation », c'est-à-dire du gel de la dette contractée par l'Empire français et qui échoit à la seule métropole, par blocage de la valeur des points de pension à la valeur atteinte lors de l'accession à l'indépendance des pays, dont les anciens tirailleurs étaient ressortissants.

comme *Histoires Vives* (Jean Marie Fawer, Fitouri Belhiba, 2007) ou *A nos morts*, spectacle hip hop de huit artistes qui parcourent la France pour faire vivre la mémoire.

III - Restructuration et redynamisation de l'Europe et des puissances coloniales

Le rêve de Hitler de restructurer l'Europe en un Grand Empire Germanique avec son complément tropical africain avait volé en éclats avec la défaite infligée par les Alliés. L'URSS et les USA avaient plutôt consolidé leur position de leadership dans les affaires du monde, et l'Europe devait trouver une stratégie pour ne pas être complètement marginalisée dans la prise des décisions internationales. L'antagonisme URSS-USA et la formation des blocs va favoriser une restructuration en douceur de l'Europe, même si elle sera divisée en est-ouest. Les deux blocs formeront deux nouvelles entités politiques, économiques, militaires et culturelles, donc la politique individualiste des Etats européens et coloniaux se transformera au fur et à mesure en politique commune de bloc. Les Etats des métropoles coloniales se retrouveront tous dans le bloc ouest (Royaume Uni, France, Belgique, Portugal, Espagne, Hollande, etc.), sous le parapluie des USA. Dès le 19 septembre 1946, Winston Churchill propose la création des Etats-Unis d'Europe lors d'un discours à l'Université de Zurich. Le 17 mars 1948, la Belgique, la France, le Luxembourg, les Pays-Bas et le Royaume-Uni signent à Bruxelles le Traité d'Union occidentale qui pose le principe d'une Europe unie en prévoyant une collaboration en matière économique, sociale, culturelle, et de légitime défense collective. Ces structures principales contribueront à l'intégration de ce bloc de l'ouest : l'OTAN³ (1949), le Marché Commun Européen⁴ (1957) ayant pour objectif de créer un marché de 160 Millions d'habitants – contre 180 Millions pour les USA et 200 Millions pour l'URSS. L'Union Européenne, créée par le Traité de Maastricht signé le 7 février 1992 et entré en vigueur le 1er novembre 1993, compte 27 Etats membres⁵ et prévoit l'union économique et monétaire, grâce à une monnaie unique européenne qui sera ultérieurement appelée l'EURO. En usage dès le 1^{er} janvier 1999, l'EURO a été mis en circulation sous sa forme fiduciaire (pièces et billets) en 2002 dans 11 pays, et l'Allemagne fut le premier pays à cesser d'utiliser sa monnaie nationale, le DM, au profit de l'EURO. En 2009, seize pays européens ont adopté l'EURO dans un marché de 300 Millions d'habitants.⁶ La Commission Européenne créée dès 1958 et le Parlement européen⁷ issu du suffrage universel direct en 1979 consolideront une marche commune et une force contre l'autre bloc qui lui va s'organiser en Pacte de Varsovie, COMECON, avant de voler en éclats en 1989.

Que constatons-nous avec le recul ? L'ambition de Hitler de créer par la force une Europe unifiée sous la botte de l'Allemagne a échoué par la défaite militaire. Mais le projet de

³ Cérémonie de signature du Traité de Washington (4 avril 1949), Le traité entre en vigueur le 24 août 1949 avec les pays suivants : Canada, Etats-Unis, Danemark, Islande, Norvège, Royaume-Uni, France, Italie, Portugal, Belgique, Luxembourg, Pays-Bas

⁴ Traité de Rome du 25 mars 1957 avec la France, l'Allemagne de l'Ouest, l'Italie, la Belgique, le Luxembourg et les Pays-Bas.

⁵ Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède

⁶ Allemagne, Autriche, Belgique, Espagne, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal, Slovénie, Chypre, Malte, Slovaquie

⁷ Entre 1952, date de la création de l'Assemblée commune de la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA) et 1979, les membres du Parlement européen étaient des membres désignés par les parlements nationaux. L'Assemblée commune de la CECA devient l'Assemblée parlementaire des Communautés européennes avec le Traité de Rome (1957). C'est par une résolution de 1962 que l'Assemblée a décidé de s'auto-désigner « Parlement ».

création d'un grand espace politique, militaire, économique et culturel en Europe, capable de concurrencer les USA – puisque l'URSS devait disparaître- a bel et bien été réalisé sous d'autres formes, par l'adhésion démocratique. L'Europe de 2009 avec ses 300 millions de consommateurs redevient ainsi une grande puissance avec laquelle il faudra compter dans le monde et sans laquelle les décisions du monde ne sauraient être prises. Les forces éparpillées de l'Europe dans les Etats nations jalouses de leur liberté et de leur autonomie avant 1919 et 1939 se rassemblent lors de la guerre froide et se consolident avec la création de l'Union Européenne, avec une contribution essentielle de la République Fédérale d'Allemagne. Ceci aussi est l'une des conséquences évolutives de la Deuxième Guerre mondiale.

IV - L'échec durable des indépendances africaines

Qu'en est-il des pays africains qui ont livré les « tirailleurs sénégalais » au front en Europe, en Indochine et en Afrique même ? Après les deux guerres mondiales, surtout après la seconde, les Africains comprendront que même après l'effort de guerre et une participation active, ils demeurent colonisés, traités comme des citoyens de seconde zone dans leur propre pays, les promesses de « liberté, égalité, fraternité » après le conflit mondial s'avèrent creuses. Une autre lecture de la participation des soldats colonisés au sein des rangs des armées coloniales commandées par les officiers de la métropole s'impose alors lentement. En effet, depuis la création des troupes coloniales en Afrique, les soldats africains ont plutôt contribué à soumettre l'Afrique et les populations africaines aux volontés colonialistes et d'extension des empires de la métropole européenne. Ce sont ces soldats africains qui, connaissant mieux le terrain, ont facilité la tâche de conquête et d'écrasement des résistances anticoloniales au profit du maître colonial. Ils ont, consciemment ou non, fait la guerre contre leur propre peuple, contre eux-mêmes car ils ne faisaient que créer et renforcer les structures de domination extérieure au détriment d'eux-mêmes et de leur propre peuple, car eux-mêmes, même soldats, demeuraient des colonisés à la botte de seigneurs coloniaux. Quand ces soldats seront appelés pour traverser les frontières de leur propre territoire, voire pour aller se battre en Europe ou plus tard en Indochine, ce ne sera que pour sauver ou renforcer le pouvoir du maître colonial sur la sphère internationale et diminuer encore plus les chances d'émancipation de leur propre peuple. Quand les « tirailleurs sénégalais » iront au front en Europe lors de la Première ou Deuxième Guerre mondiale, ce ne sera pas pour une question idéologique, ce ne sera pas pour combattre le fascisme hitlérien, ce ne sera pas pour défendre les idéaux de « liberté, égalité, fraternité », même si c'est dans l'atmosphère de cette propagande collective qu'ils marcheront. Ces soldats africains seront jetés au front pour sauver la métropole coloniale menacée par les troupes de Hitler, pour consolider et étendre les pouvoirs de décision du maître colonial. Ils seront enrôlés de gré ou de force. Les soldats africains enrôlés au sein des armées coloniales étaient là pour desservir les intérêts de leur propre peuple et renforcer le pouvoir du colonisateur sur le terrain. Ils n'étaient que acteurs dans le concept européen de domination de l'Afrique et du monde. La grande désillusion viendra avec la démobilisation après la Deuxième Guerre mondiale. Après avoir donné leur sang et assuré la victoire des maîtres coloniaux, ils se retrouvent « sales nègres », colonisés, sans liberté, ni égalité, ni fraternité.

Ils prennent donc les armes dans certains pays comme le Cameroun ou l'Algérie, mènent des combats pour l'indépendance grâce aux syndicats comme en Guinée ou au Ghana. La Guinée et le Ghana ouvrent le bal des indépendances en 1957 et 1958, la majorité des pays francophones y accèdent en 1960. Ces pays deviennent en principe des Etats autonomes, mais incapables de s'autogérer et de promouvoir le développement dans leur pays. Quel pourrait être le lien de cet état de fait avec les conséquences de la Deuxième Guerre mondiale ?

La création de la nouvelle Europe et la survivance de l'idée du complément tropical de l'Europe

L'Europe se ressaisit assez rapidement et discute de son unité afin de renforcer ses capacités internes et internationales. La France et l'Allemagne, les deux ennemis héréditaires, enterreront la hache de guerre grâce à la vision d'une nouvelle Europe du Général de Gaulle et du Chancelier Konrad Adenauer. Mais comment constituer une Europe unie sans l'Afrique, puisque la France est une grande puissance coloniale ? L'avenir de l'Afrique sera au centre des discussions entre la France et l'Allemagne du 14 au 16 octobre 1955 et du 5 au 7 octobre 1956 à Neuenahr et du 29 novembre au 1^{er} décembre 1957 à Bad Godesberg en Allemagne Fédérale. François Mitterrand, Valéry Giscard d'Estaing, Henry Frenay, Edmond Vermeil, Josef Rovon, Jacques Vernant du côté français discuteront avec les Allemands Eugen Gerstenmaier, Annemarie Renger, Kurt Georg Kissinger, Carlo Schmidt, Rainer Barzel, etc. Ce n'est qu'à la toute dernière réunion de décembre 1957 que seront associés les Africains Coulibaly Dadié, Hamani Diori et Dr. Sylla, mais le Traité de Rome du 25 mars 1957 instituant la CEE aura déjà été signé. La France entre dans la CEE avec l'ensemble de ses colonies, avant l'indépendance de celles-ci. Ce traité, dans ses articles 101 et 131 fixe les conditions de l'« association » de ces pays africains à la CEE ». Avec la constitution de la IV^e République du 27 octobre 1946, la France n'était plus seulement la France métropolitaine, mais était devenue « l'Union Française » avec des territoires et des départements d'Outre-Mer dans une grande famille de l'Empire français. L'Afrique française sera ainsi intégrée de facto dans le bloc ouest comme « complément tropical » de la nouvelle grande Europe. C'est l'origine de ce que l'on appellera plus tard « pays ACP ». En effet, les pays anglophones rejoindront la CEE en 1975 (Lomé I), mais l'Allemagne ne voudra pas voir seulement les anciennes colonies françaises et anglaises comme associés de la CEE, l'élargissement aura lieu et on parlera donc d'Afrique, Caraïbes et Pacifique. Au fur et à mesure que l'Europe s'agrandit, le « complément tropical » aussi s'élargit et s'ancre résolument dans le bloc ouest. La restructuration économique des pays africains depuis la colonisation a établi une répartition dans les échanges entre la métropole industrielle et les pays colonisés fournisseurs de matières premières et énergétiques. L'association avec la CEE va renforcer cette structure, d'autant plus que les pays africains vont à peine commercer entre eux, chacun lorgnant essentiellement vers les métropoles CEE et occidentales. La souveraineté monétaire sera inexistante, surtout pour les anciennes colonies françaises qui adopteront le franc CFA dont la parité sera liée au FF et plus tard à l'EURO. Sans souveraineté monétaire, il est difficile de concevoir et de mettre en application une politique économique propre.

Balkanisation et replâtrage des structures politiques européennes sur une Afrique aux réalités différentes

Les Africains réclament l'indépendance après la Seconde Guerre mondiale dans les grandes entités coloniales comme l'Afrique occidentale Française ou l'Afrique Equatoriale Française. Dès la fin de la guerre, huit cent délégués de l'Afrique noire sous domination française se retrouveront le 19 octobre 1946 à Bamako pour créer le Rassemblement Démocratique Africain, le célèbre RDA avec deux objectifs : l'émancipation des pays africains du joug colonial et l'union des nations et des peuples d'Afrique dans une structure d'Etats-Unis de l'Afrique. Kwame Nkrumah et Patrice Lumumba signeront même le 8 août 1960 un accord secret pour créer une « Union des Etats Africains » sur la base d'une constitution républicaine et fédérale. Le gouvernement fédéral serait responsable pour les affaires étrangères, la

défense, les questions d'une monnaie commune, la planification économique et le développement. Léopoldville avait été désignée comme capitale de l'Union et le Ghana s'engageait à quitter le Commonwealth pour la réalisation de cette Union.

La stratégie des métropoles coloniales qui étaient entrain de créer une grande Europe consistait à briser les grands espaces politiques dans les colonies par la balkanisation, en créant des minis Etats souvent incapables de survivre seuls ou de s'affirmer au niveau international. Le Général De Gaulle va merveilleusement s'illustrer dans cette stratégie en créant des minis Etats au sein de l'AOF et de l'AEF et en les intégrant en 1958 dans une « Union Française » entièrement dominée par la France. Ces Etats pouvaient donc devenir « indépendants » au sein de « l'Union française » ou du « Commonwealth of Nations » anglais et demeureraient ainsi sous contrôle stricte. Le Traité de l'Atlantique Nord avait donné des directives très précises aux puissances coloniales dès 1947: n'accorder l'indépendance que s'il était garanti que le pays en question resterait dans la zone d'influence de l'OTAN. L'Afrique entière était donc considérée comme base naturelle de l'OTAN et l'Afrique du Sud de l'apartheid comme allié privilégié.

Les leaders politiques africains qui contesteront cette vision des choses seront assassinés comme Lumumba au Congo, Um Nyobe au Cameroun ou devront abandonner le pouvoir par un coup d'Etat comme Kwame Nkrumah au Ghana. Seuls ceux qui s'arrangeront avec ce nouvel ordre européen en Afrique comme Léopold Sédar Senghor, Houphouët Boigny, Ahmadou Ahidjo, etc. connaîtront une longévité du pouvoir.

Les pays africains accédant à l'indépendance seront une très mauvaise copie des structures européennes qui seront tout simplement collées sur les réalités africaines. Les constitutions seront parfois recopiées à la lettre de la constitution de la métropole et rédigée par les juristes de cette même métropole. Ces constitutions ne reflèteront en rien l'histoire juridique, politique ou culturelle des nouveaux pays africains et produiront très rapidement un système politique inadapté et bloquée. Les coups d'Etats multiples seront la tentative de sortir du système bloqué, mais sans succès, puisque ces coups d'Etats eux-mêmes ne produiront à répétition que des systèmes de gouvernance étrangers à l'histoire et à la mentalité de leurs peuples. La dictature et la répression extrême s'avèreront comme les seuls moyens d'imposer à long terme à ces peuples des systèmes politiques dans lesquels ils ne se reconnaîtront jamais. Les démocraties de façade après la chute du mur de Berlin joueront le même rôle sans pouvoir résoudre la question de la légitimité politique et de la représentativité des hommes au pouvoir.

Le monologue culturel européen à sens unique avec un discours sur le dialogue des cultures

Sous le label de dialogue des cultures, les pays européens mettront en place dans les pays africains indépendants un système de monologue culturel, d'extraversion culturelle et spirituelle et d'imposition de structures de domination culturelle sur le sol africain. Les écoles, lycées et universités seront des structures d'enseignement mal copiées en Europe, sans rapport réel avec l'environnement africain. La langue, véhicule de la pensée, sera systématiquement une langue européenne, donc étrangère aux réalités de l'environnement dans lequel se meut l'apprenant. Sous le prétexte de l'ouverture à l'universel par la langue et les méthodes d'enseignement européennes, l'élève, l'étudiant et le chercheur africain est orienté vers les questions que se pose l'Europe ou l'Amérique pour sa propre survie et pour sa domination sur les autres peuples. Avec les publications et livres essentiellement importés de l'Europe, l'école devient comme un corps étranger aux problèmes urgents qui se posent au pays. Même

les centres culturels seront essentiellement des centres culturels européens, voire américains, et on cherchera en vain les centres culturels des pays en question sur leur propre territoire. Les églises vont pousser comme des champignons, mais seront essentiellement d'obédience étrangère, contrôlées au sommet par des Européens ou Américains, et récemment par certains Asiatiques. Cela se vérifiera aussi au niveau des grandes fraternités comme la Rose Croix ou la Franc Maçonnerie dont les loges contrôlent jalousement les sphères de décisions africaines et sélectionnent les Africains qui sont autorisés à diriger les affaires africaines.

Conclusion

Quelle conclusion pouvons-nous tirer de cette évolution des centres de décision des affaires du monde depuis la Deuxième Guerre mondiale et de leur impact sur le continent africain ?

L'ambition de l'Allemagne hitlérienne de ramener le centre de décisions du monde en Europe, en restructurant cette même Europe par la création d'un Grand Empire Germanique avec un complément tropical ou colonial, a échoué. Mais l'Europe s'est vite ressaisie en poursuivant l'objectif de l'unification de l'Europe par voie démocratique et de négociations. En agissant de la sorte, elle a réussi à partager substantiellement le pouvoir de décision des affaires du monde avec d'autres puissances. Ainsi, si les différents pays européens pris individuellement sont devenus de petites puissances ou des puissances moyennes, l'Union Européenne avec son marché de 300 millions d'habitants est sur la voie de devenir une grande puissance. Dans ce processus, les anciennes puissances coloniales ont utilisé les pays africains depuis la colonisation pour dominer les peuples africains et pour étendre leur puissance sur la scène internationale. Les Africains se sont battus dans les rangs des armées coloniales et ont plutôt consolidé le pouvoir de domination des métropoles. La tentative de secouer le joug colonial n'a réussi que partiellement, les structures de dépendance et de domination sont restées très efficaces et contraignent les Africains à évoluer dans des systèmes qui ne leur conviennent pas. Les guerres actuelles en Afrique et les grands bouleversements actuels sont comme une quête pour sortir de l'impasse et trouver une issue qui mènerait vers des systèmes politiques, militaires, économiques ou culturels dans lesquels les peuples africains se reconnaîtraient et dans lesquels ils s'engageraient pour bâtir en toute liberté leurs pays et leurs nations.